



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



institut français
du **cheval**
et de l'**équitation**

LA TRACTION ÉQUINE EN VITICULTURE EN FRANCE EN 2020



© Mazaloubaud

Connaissances

www.ifce.fr



l'institut Agro
agriculture • alimentation • environnement



SFET
Société Française des équidés de travail

En 2020, l'institut français du cheval et de l'équitation (ifce) et l'institut français de la vigne et du vin (IFV) ont réalisé un état des lieux de la pratique d'entretien des sols avec la traction équine (TE) en viticulture. L'étude Équivigne vise une meilleure identification des viticulteurs qui mobilisent le travail du cheval sur leur domaine ainsi que la compréhension de leurs principales attentes vis-à-vis de cette pratique.

Le partenariat entre ces deux instituts se poursuit par la construction d'un projet participatif de recherche et développement qui pourrait favoriser l'accès à cette pratique agroécologique à un plus grand nombre.



QUELS SONT LES ENJEUX ACTUELS EN VITICULTURE ?

- **Limitation des produits phytosanitaires**, notamment par l'abandon du désherbage chimique systématique
- **Préservation des sols** par une diminution des passages avec engins agricoles
- **Diminution des énergies fossiles**
- Recherche de **qualité** et de **valorisation des produits**



QU'EN EST-IL DE LA TRACTION ÉQUINE ?

Malgré un déclin des cheptels d'équidés de trait depuis 2003 toutes races confondues (annuaire ECUS 2019), on observe depuis les années **2000**, une nouvelle dynamique concernant l'emploi **de la traction équine** en France pour différents travaux agricoles suite à **diverses motivations** (environnementales, qualité et image des produits, conservation des races).

PRÉSENTATION DE L'ÉTUDE ÉQUIVIGNE

Phase quantitative

Objectif : identifier les domaines viticoles français mobilisant la traction équine pour l'entretien des sols

Chiffres clés :

- ▶ Construction d'une base de données (non exhaustive) de **299 viticulteurs** mobilisant ou ayant mobilisé le cheval sur leurs parcelles
- ▶ **96** répondants à l'enquête en ligne soit **32,1%** de la population recensée

Toutes les questions n'ayant pas eu le même nombre de réponses, l'effectif de répondants pour chaque question est indiqué par n=X.

Phase qualitative

Objectif : identifier les problématiques et attentes des viticulteurs vis-à-vis de cette pratique

Chiffres clés :

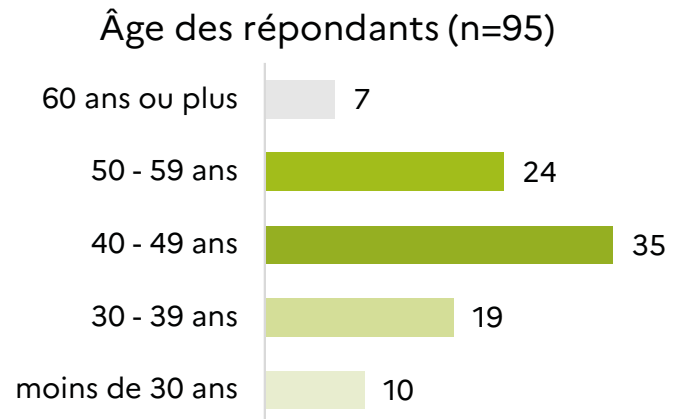
- ▶ **36** répondants ont participé à cette phase d'entretiens téléphoniques, soit **12%** de la population recensée



I. QUELS SONT LES DOMAINES QUI MOBILISENT LA TRACTION ÉQUINE ?

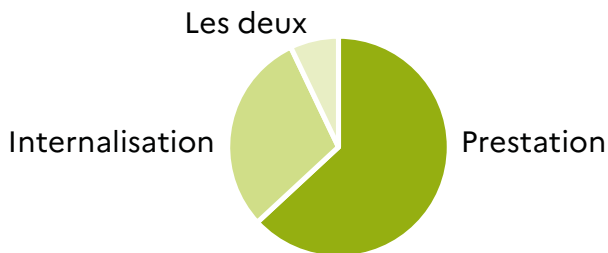
QUI SONT LES VITICULTEURS MOBILISATEURS DE LA TRACTION ÉQUINE ?

Dans le cadre de l'enquête Equivigne, **86%** des répondants sont des **hommes**, à l'échelle nationale 74% des viticulteurs sont des hommes. L'âge moyen des viticulteurs est de **44 ans**, il est légèrement inférieur à la moyenne nationale des viticulteurs, qui est de 53 ans. (source : DRAAF, 2016).



QUELS SONT LES MODES DE MOBILISATION DE LA TRACTION ÉQUINE ?

Modes de mobilisation de la traction équine (n=85)



63% des viticulteurs mobilisant la traction équine **font appel à des prestataires de service.**

Ils sont près de **30%** à travailler avec **leurs propres chevaux** et 7% associent la prestation et l'emploi de chevaux appartenant au domaine.

Les viticulteurs interrogés lors de la phase qualitative ont indiqué qu'il était plus simple d'un point de vue organisationnel de faire appel à un prestataire, au moins dans un premier temps : 8 d'entre eux conseilleraient à un novice souhaitant se lancer dans la pratique de s'orienter d'abord vers la prestation.



Les réponses des domaines mobilisant la traction équine diffèrent souvent en fonction de ce critère, leurs problématiques et attentes peuvent également être différentes. C'est pour cette raison que la présentation des résultats suivante scinde souvent les répondants en deux groupes, ceux ayant internalisé la pratique et ceux faisant appel à un prestataire.

Les structures mixtes, pratiquant la traction équine en internalisant et en ayant recours à un prestataire ne seront pas considérées dans les graphiques.

QUELLES FORMATIONS ONT SUIVI LES VITICULTEURS ?



75% ont suivi une formation en viticulture (n=95).



11,5% des viticulteurs **faisant appel à un prestataire** ont suivi une formation dans le domaine du cheval VS **36%** des viticulteurs **travaillant avec leurs propres chevaux** (n=77).



Les viticulteurs interviewés mentionnent des **formations à différents niveaux de compétences** : elles peuvent être **uniquement liées au cheval ou spécifiques à la traction équine** dans un contexte agricole.

Parmi ceux ayant suivi **une formation de traction équine** (n=21), **52%** ont fait une **formation courte** spécialisée en attelage / traction et **33%** une **formation longue** spécialisée en traction équine et certifiante CS UCAC (Certificat de spécialisation Utilisation et conduite d'attelages de chevaux).

Sont citées également des **formations d'équitation**, courtes ou longues ou encore une formation longue spécialisée type compagnonnage.

Lors de l'enquête qualitative, 8 viticulteurs interviewés expriment un désir d'**amélioration** de l'offre de formations à la pratique **de la traction équine**. Autres aspects cités : plus de formations en termes de **gestion d'entreprise et de soins aux animaux** et enfin des formations **moins coûteuses**. 5 viticulteurs sondés souhaitent un accès facilité à des **chevaux formés, ou plus de solutions d'éducation**.

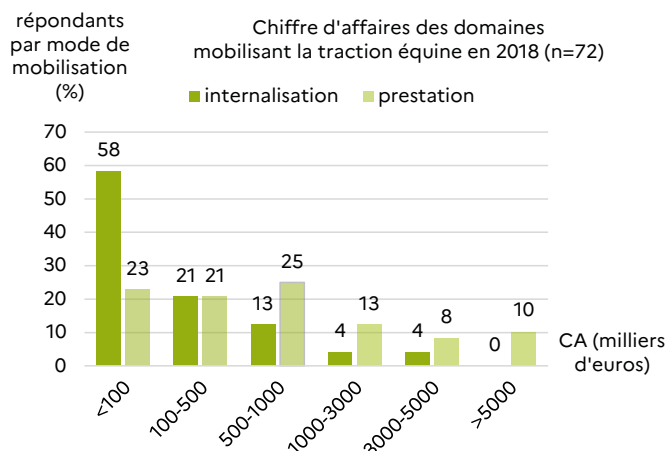
QUELLES SONT LES CARACTÉRISTIQUES DES DOMAINES VITICOLES MOBILISANT LA TRACTION ÉQUINE ?

En **internalisation**, les répondants ont un **parcellaire total** en général **inférieur** à celui des domaines faisant appel à un prestataire. En revanche, la **part** du domaine travaillée avec le cheval est **plus importante** : 49% du parcellaire travaillé avec le cheval contre 17% pour les domaines en prestation.

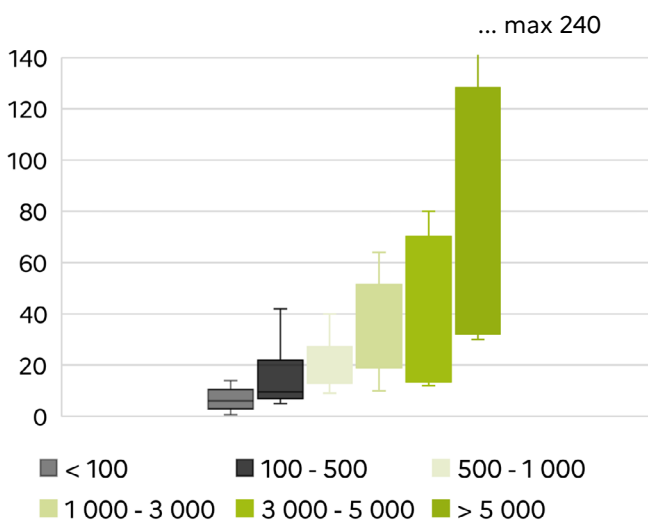
II. DANS QUELS REGISTRES ÉCONOMIQUES S'INSCRIVENT CES DOMAINES ?

QUEL CHIFFRE D'AFFAIRES LES DOMAINES VITICOLES MOBILISATEURS DE LA TRACTION ÉQUINE RÉALISENT-ILS ?

- Viticulteurs travaillant avec leurs propres chevaux : 58% ont un CA < 100 k€.
- Viticulteurs passant par la prestation : 56% ont un CA > 500 k€.



Parcellaire moyen (ha) en fonction du chiffre d'affaire (milliers d'euros) n = 78

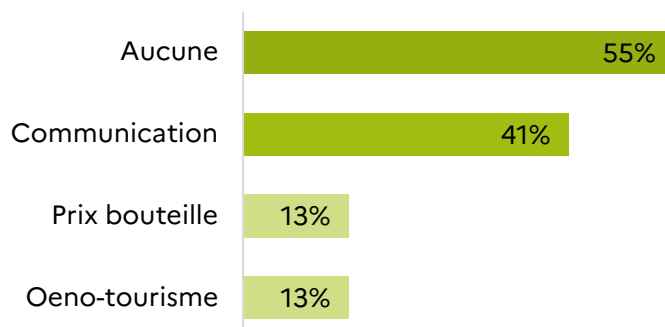


Les résultats précédents sont à nuancer en prenant en compte les **surfaces moyennes** des domaines en internalisation et en prestation, puisque le CA dépend également du **parcellaire** du domaine.

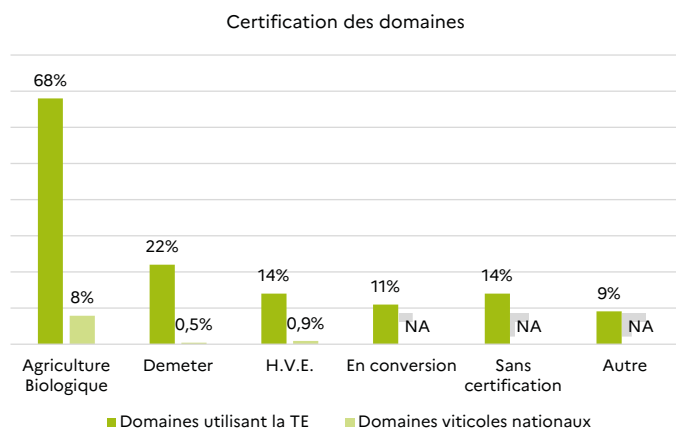
COMMENT LES VITICULTEURS VALORISENT-ILS LE TRAVAIL AVEC LES ÉQUIDÉS ?

La majorité des viticulteurs **ne valorise pas** la traction équine. Les autres utilisent principalement la **communication**. La traction équine est également valorisée dans certains domaines par une **augmentation du prix de la bouteille** et en lien avec **l'œnotourisme**.

Valorisation de la TE dans les domaines n=82



LES DOMAINES MOBILISATEURS SONT-ILS DANS DES DÉMARCHES DE CERTIFICATIONS ENVIRONNEMENTALES ?



n=88

Nombre de domaines viticoles à l'échelle nationale considéré : 85 000

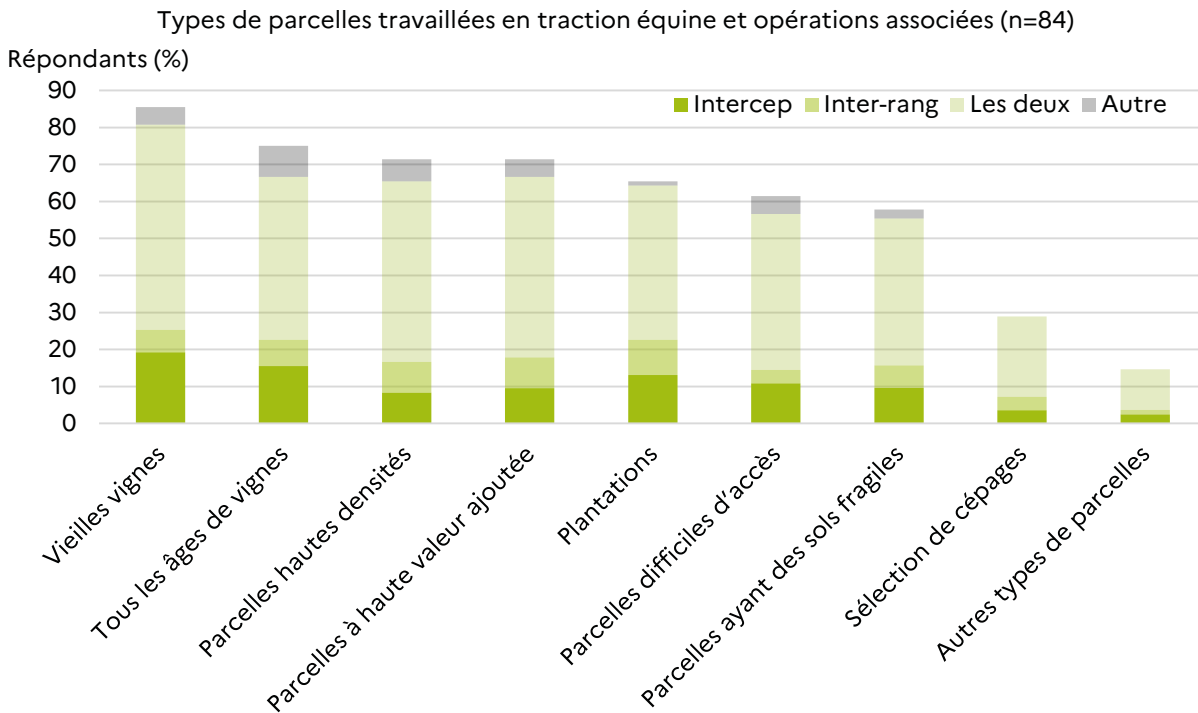
Sources : Demeter, 2018 et Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, 2018

Par rapport à l'échelle nationale, les domaines viticoles mobilisant la traction équine sont davantage **certifiés**. **Plus de la moitié** des domaines mobilisateurs de la traction équine ont la certification **AB**, et les certifications **Demeter** et **Haute Valeur Environnementale** sont représentées respectivement à hauteur de **22** et **14%** contre moins d'1% dans la population totale nationale.



III. COMMENT LA TRACTION ÉQUINE S'INTÈGRE-T-ELLE DANS L'ITINÉRAIRE TECHNIQUE ?

QUELLES PARCELLES SONT TRAVAILLÉES AVEC LA TRACTION ÉQUINE ?

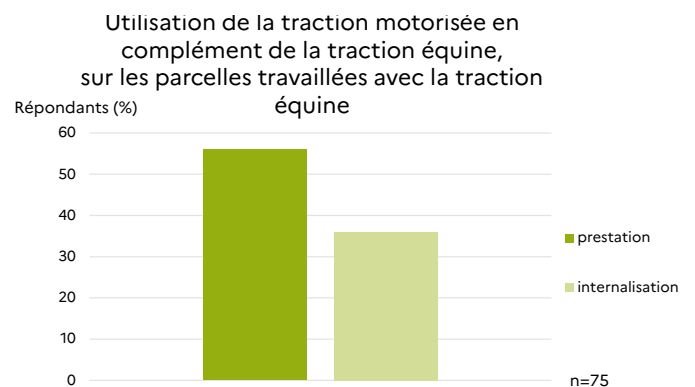


La traction équine permet une préservation des ceps, même les plus âgés et une réhabilitation des parcelles abandonnées jugées trop difficiles (C. Mulier, 2019).

Selon 15 des interviewés lors de la phase qualitative, la traction équine permet de préserver l'écosystème "sol". D'autres viticulteurs déclarent qu'elle permet de redonner vie à des vieilles parcelles, et que le travail est plus précis.

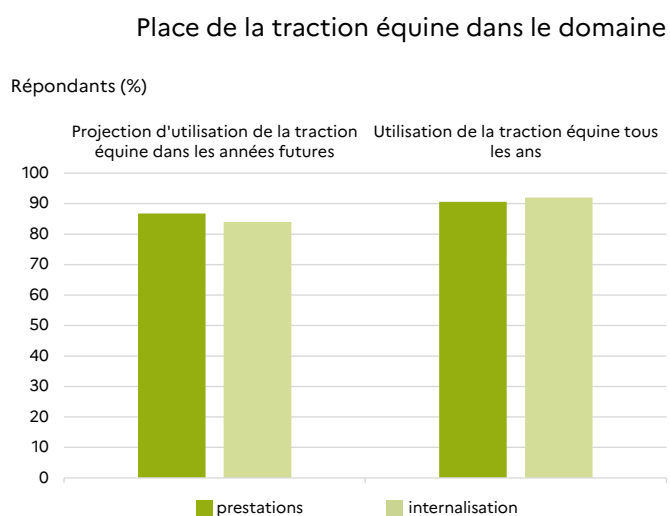
COMMENT LA TRACTION ÉQUINE S'ASSOCIE-T-ELLE À LA TRACTION MOTORISÉE ?

51% des viticulteurs utilisent la **traction motorisée en complément** de la traction équine sur les parcelles concernées. Cette proportion est plus importante chez les viticulteurs faisant appel à un prestataire que chez ceux ayant internalisé la pratique.

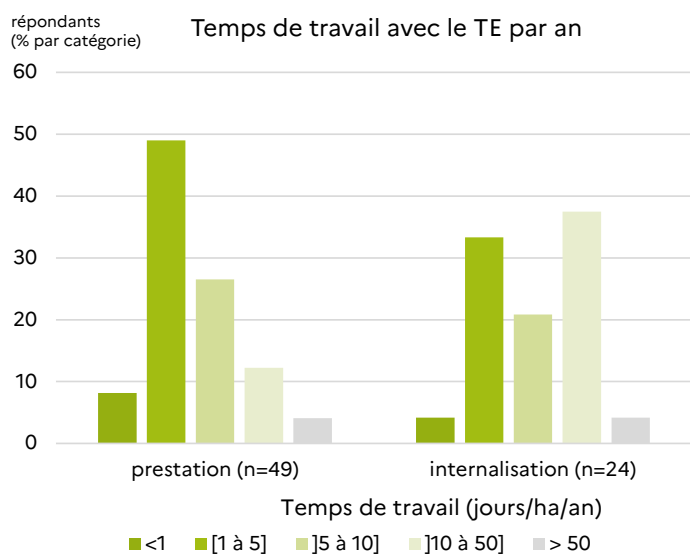


QUELLES SONT LES FRÉQUENCES D'UTILISATION DE LA TRACTION ÉQUINE AU SEIN DES DOMAINES ?

87% l'utilisent **tous les ans** (n=85). **91%** comptent faire appel à nouveau à la traction équine **dans les années à venir** (n=91). Le fait d'être en prestation ou en internalisation ne semble pas influencer sur cette décision.



COMBIEN DE TEMPS DE TRAVAIL REPRÉSENTE LA TRACTION ÉQUINE ?



Les viticulteurs consacrent **en moyenne 9 jours** de travail du sol en traction équine par hectare lorsqu'ils sont en **prestation**. La valeur médiane est de 5 jours par hectare.

En **internalisation**, cette durée est supérieure : **moyenne de 15 jours** par hectare. La médiane est de 10 jours par hectare.

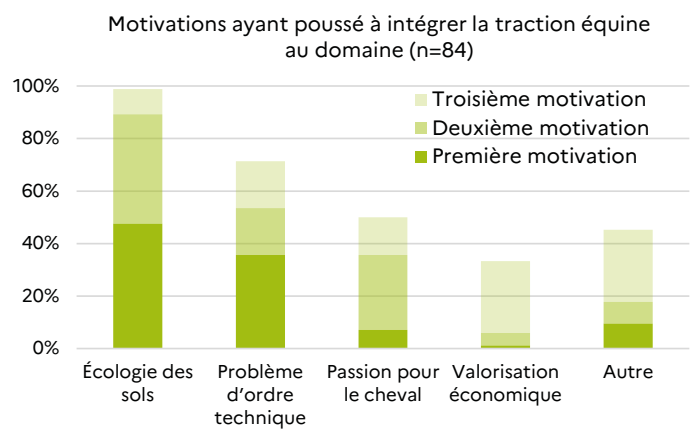


IV. QUEL EST LE RESSENTI DES VITICULTEURS VIS-À-VIS DE LA TRACTION ÉQUINE ?

POURQUOI LES VITICULTEURS SE SONT-ILS TournÉS VERS LA TRACTION ÉQUINE ?

L'**écologie des sols** est la motivation principale des viticulteurs mobilisateurs de la traction équine. La gestion des **problèmes d'ordre technique** et la **passion pour le cheval** sont également des motivations importantes.

Les facteurs les ayant incités à mettre en place la traction équine sont : **une aide extérieure**, un **intérêt environnemental et agronomique** ou encore un contexte **d'appellation ou de certification**.



POURQUOI POURSUIVRE LA PRATIQUE ?

91 % prévoient de continuer à mobiliser la traction équine dans les années à venir (n=91).

ENVIRONNEMENT

- Ecologie
- Biodiversité
- Pas de vibrations
- Impact carbone
- Respect des sols
- Moins de tassements
- Utilité précieuse sur les vieilles vignes tortueuses et parcelles non mécanisables

SOCIAL

- Communication
- Passion
- Travail agréable
- Tradition
- Pas de pollution sonore

ÉCONOMIE

- Gain de rendements
- Création d'emplois



POURQUOI CERTAINS VITICULTEURS ARRÊTENT LA TRACTION ÉQUINE ?

Même si les viticulteurs mobilisateurs de la traction équine semblent globalement satisfaits, **9%** des répondants (n=91) **ne remobiliseront pas le travail** du cheval dans leurs parcelles.

Les raisons évoquées sont diverses :

- **Coût élevé**
- Choix de ne plus travailler les terres mécaniquement (**remplacement par engrais verts**)
- **Disponibilité du prestataire** ou problèmes d'entente avec ce dernier
- **Expertise nécessaire**
- **Manque de temps**

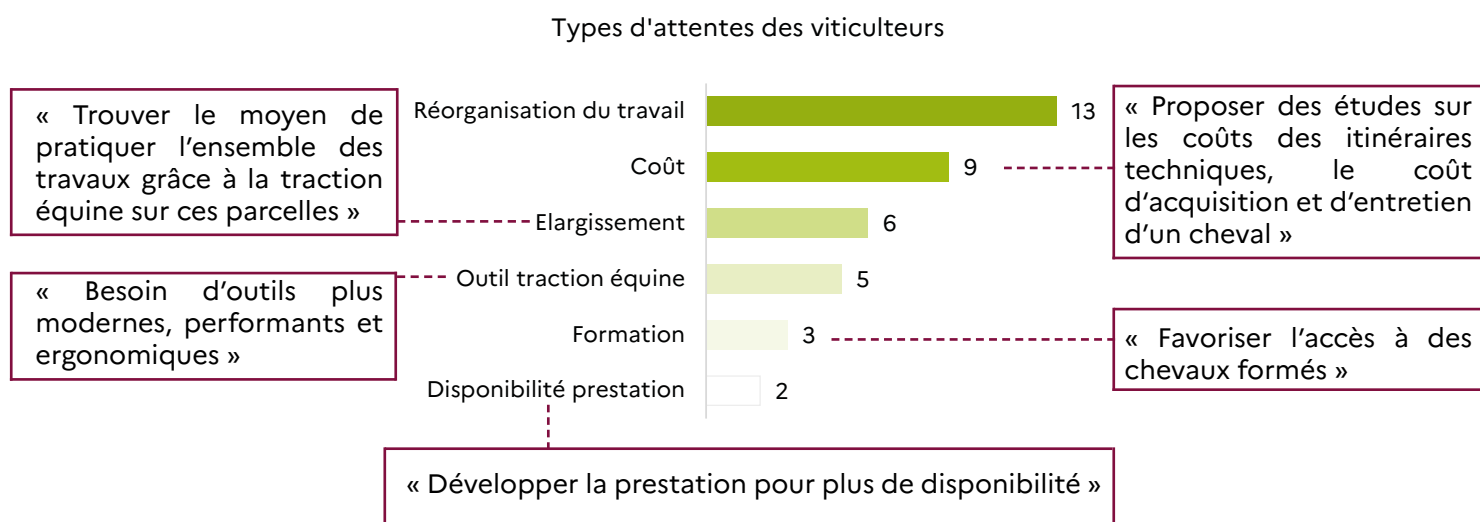
Du côté de l'enquête qualitative, 32 interviewés sur 36 ont une vision très positive de la pratique. Cependant, les 4 interviewés ayant une vision plutôt négative mentionnent un **coût trop élevé**, une pratique pas toujours adaptée à la parcelle, un travail lent et difficile physiquement.

QUELLES SONT LES PROBLÉMATIQUES MENTIONNÉES PAR LES VITICULTEURS ?

En internalisation comme en prestation sont cités des problèmes de **temps**, de **coût** et de **matériel peu adapté**. Certains problèmes sont plus spécifiques : ceux qui pratiquent eux même la traction équine évoquent des difficultés en termes de **compétences**, de **coût d'entretien du cheval**, de **manque de main d'œuvre** et de formation, notamment concernant les soins aux animaux. Ceux qui font appel à des prestataires citent la faible disponibilité de ceux-ci et leur manque de réactivité d'intervention.

QUELLES SONT LEURS ATTENTES ?

Lors de la phase qualitative, **36** viticulteurs ont fait part de leurs attentes.



L'ESSENTIEL

- ▶ Un **souci d'écologie** ; une large majorité des domaines mobilisateurs de la traction équine sont labellisés AB, Demeter ou HVE.
- ▶ Une façon de **contourner un problème technique** ; la traction équine est notamment mobilisée sur des parcelles de vieilles vignes ou à haute densité.
- ▶ Une **internalisation moins fréquente** que la prestation, surtout dans les grands domaines.
- ▶ Des **formations adaptées assez rares**, un désir d'y avoir accès plus facilement.
- ▶ Un **avantage économique qui ne semble que secondaire** ; beaucoup ne réalisent aucune valorisation supplémentaire auprès des consommateurs sur le vin commercialisé
- ▶ Un **aspect chronophage** qui restreint beaucoup de viticulteurs à ne pas généraliser la pratique sur l'ensemble du domaine.
- ▶ Un **coût élevé**, que ce soit pour l'entretien des chevaux, l'achat d'outils adaptés ou le paiement des prestataires.



Remerciements

Nous remercions les participants ayant accepté de répondre à l'étude et le comité de suivi du projet, en partenariat avec la SFET et le SNPTA, qui nous ont permis de mener à bien cette étude.

Références bibliographiques

Sites internet de la certification Demeter et du Ministère de l'Agriculture : données sur les certifications Demeter, H.V.E. et A.B. en viticulture à l'échelle nationale en 2018.

« L'utilisation du cheval de trait en milieu viticole : les conditions de la co-crédation de valeur », C. Mulier, 2019

Coordination de l'étude : Clémence Bénézet (ifce), Laurence Guérin (IFV)
Avec la participation de Nicolas Fournet-Fayas (AgroSup Dijon)
Rédaction : Perrine Brunet, Juliette Hardy, Florianne Peltier (l'institut Agro)
Crédits photos : Clémence Bénézet, Mélanie Guillamot, Olivier Pichaud (SNPTA)

Agir pour la filière équine de demain



www.ifce.fr